

POLITIQUE

Ecolo propose une période de 18 mois entre le politique et le passage au privé

Les écologistes ont déposé une proposition de loi à la Chambre pour éviter les conflits d'intérêts lorsqu'un ministre ou un directeur de cabinet s'en va travailler au service d'une société privée après la fin de ses fonctions. Une période tampon de dix-huit mois serait d'application. Actuellement, la loi belge prévoit de rares cas d'interdiction, notamment celle faite à un ministre de devenir administrateur ou contrôleur d'une société qui a reçu une concession de l'Etat à son intervention. (b)